

## Notre jardin solidaire déménage au parc HAMMOND-ROGERS



Dû aux travaux de réfection de l'hôtel de ville cet été, le jardin solidaire de la Municipalité sera planté au Parc Hammond-Rogers (près de la patinoire). Les légumes cultivés au cours de la saison sont offerts à tous, vous n'avez qu'à passer en récolter un peu. Des barils d'eau de pluie seront à votre disposition à côté du jardin pour l'arrosage alors n'hésitez pas à participer à l'entretien du jardin lorsque vous y passerez !

### Invitation à la journée de plantation

La journée de plantation aura lieu le **dimanche 4 juin 2017 de 9 h à midi**. Il y aura de l'animation sur place et vous pourrez également profiter de l'occasion pour venir échanger ou partager des semis et des conseils. C'est une merveilleuse occasion d'échanger avec des collègues jardiniers.

Les intéressés sont invités à se rencontrer dans le stationnement du parc Hammond-Rogers !

**Que faut-il apporter ? Des gants de jardinage, des outils si vous en avez et, bien sûr, vos sourires !**



## La Fête de Mille-Isles a besoin de vous !



Hé oui, c'est vrai, nous travaillons déjà sur la planification de votre fête de Mille-Isles qui aura lieu le **samedi 19 août, de 11 h 30 à 16 h**.

**Cependant, pour une fête réussie, nous avons besoin de vous !**

En effet, des bénévoles sont nécessaires pour cuisiner et distribuer des aliments, mettre en place les chapiteaux, préparer la plage pour le concours de sculptures sur sable, pour distribuer des prix et pour prendre des photos tout au long de l'événement. **Votre temps et votre aide font toute la différence !**

Les artisans, les commerçants et les créateurs amateurs de la région sont également invités à tenir un kiosque lors de la fête afin de faire découvrir leurs produits, créations ou services à tous. Leurs voisins résidents de Mille-Isles sont toujours intrigués par la qualité des articles et des talents disponibles localement.

Pour les personnes intéressées, veuillez contacter **Mme Nathalie Bouchard** par téléphone au **450-438-2955, poste 2608** ou par courriel à [nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca).

**Nous souhaitons la bienvenue à tous et espérons vous voir en grand nombre !**



# MOT du MAIRE

Édition mai 2017

Bonjour à toutes et à tous,

Le printemps s'installe, la température se réchauffe. Nous redécouvrons les tons de vert. Un autre beau moment à savourer de ce cycle saisonnier. C'est aussi pour votre conseil municipal, la mise en œuvre d'activités et de travaux planifiés pendant l'hiver pour améliorer nos infrastructures, chemins, bâtiments et parcs. Ces travaux seront exécutés dans le respect du cadre budgétaire que nous vous avons proposé. À cet effet, je tiens, tout comme le conseil, à vous exprimer nos sincères remerciements pour la marque de confiance que vous nous accordez. Sachez que c'est grandement apprécié, car cela nous permet comme conseil de travailler dans un climat serein, de respect mutuel afin de répondre le plus adéquatement possible aux obligations de plus en plus nombreuses et importantes qui sont dévolues aux municipalités.

Le monde municipal est en pleine transition. Le gouvernement du Québec se déleste depuis quelques années de l'application de mesures législatives et de services à la population pour en confier la responsabilité au secteur municipal. Les budgets ne suivent pas ces transferts de compétences. Le projet de Loi 122 porte sur la reconnaissance par le gouvernement du Québec des municipalités comme gouvernement de proximité. Par ce projet de loi, les MRC et les municipalités se voient confier plus de responsabilités. Il s'ensuit qu'elles auraient une plus grande facilité d'emprunter pour remplir les obligations. Les conseils municipaux n'auraient plus l'obligation de soumettre à un processus référendaire certains règlements d'emprunt.

Le gouvernement du Québec peut se permettre de réduire l'impôt provincial. Il laisse le soin aux municipalités de répondre aux besoins de la population sans toutefois remettre en question le mode de financement municipal. Plus de 70 % des revenus d'une Municipalité proviennent de la taxe foncière. Cette dernière ne repose pas sur votre capacité de payer. Elle est calculée sur la valeur marchande estimée de votre propriété. Cette valeur marchande s'estime selon différents facteurs, dont la valeur des nouvelles constructions dans votre secteur, les investissements en rénovation de votre propriété, le prix des terrains ou des maisons vendus dans votre environnement dans les dernières années. Plus le secteur où vous avez une propriété dans la municipalité devient attractif pour le marché immobilier, plus la valeur de votre propriété augmente et plus votre taxe foncière, qu'elle soit municipale ou scolaire risque d'augmenter.

Ce mode de financement municipal n'a pas été remis fondamentalement en question depuis 50 ans. Il entraîne souvent de grandes iniquités. Il ne favorise ni la conservation du patrimoine bâti ni l'investissement sur votre propriété. Il peut même affecter la capacité de rester propriétaire et de continuer d'habiter là où vous êtes.

Lorsque vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant maire, je m'étais engagé à faire en sorte que la Municipalité remplisse ses obligations dans l'intérêt collectif tout en respectant votre capacité de payer. Le conseil adhère à cette orientation. Je vous invite à nous soutenir afin d'alimenter la réflexion en cours sur le mode de financement municipal pour vous représenter le mieux possible dans les instances où nous ferons valoir non seulement la nécessité de remettre en question une taxe inéquitable, mais surtout, des pistes de solutions plus respectueuses de votre capacité de payer.

En terminant, sachez que c'est toujours un plaisir de vous voir participer aux activités qui vous sont offertes : les activités physiques dans le parc Hammond-Rodgers, le jardin collectif, les ateliers de cuisine, les activités pour les 0-5 ans, sans oublier la Fête de Mille-Isles et le dépouillement de l'arbre de Noël. Vous pouvez trouver sur le site Web de la Municipalité toutes les informations vous permettant d'y participer. Vos commentaires sont les bienvenus et toujours pris en considération.

Sur ce, je vous salue et j'espère vous rencontrer bientôt.

*Michel Boyer*, maire



# INFORMATION

Édition mai 2017

## MADA-FAMILLE

La Municipalité est une Municipalité Amie des Aînés (MADA). Elle a mis sur pied un comité familles/aînés qui a élaboré la Politique de la famille et des aînés de Mille-Isles. Le conseil a adopté cette Politique qui fut officiellement lancée lors de la Fête de Mille-Isles en août 2016.

Le plan d'action prévoit sous le titre « Participation sociale » à l'objectif B que la Municipalité offre un remboursement des frais de non-résident, en partie, pour les activités culturelles et les loisirs ayant lieu à l'extérieur de Mille-Isles et non offerts par la Municipalité. Vous n'êtes pas sans savoir que la Municipalité soutient financièrement à hauteur de 20 \$ annuellement, celles et ceux qui présentent leur facture d'inscription à une bibliothèque municipale.

Certains et certaines nous ont manifesté le désir d'élargir cette pratique pour d'autres activités que Saint-Jérôme de la MRC de la Rivière-du-Nord ou des villes et municipalités de la MRC des Pays-d'En-Haut offrent. Mille-Isles est une des neuf municipalités de la MRC d'Argenteuil. À titre de contribuable de Mille-Isles par vos taxes municipales, vous participez par la quote-part versée à la MRC d'Argenteuil, au financement de plateaux d'activités culturelles ou de loisirs situés à Lachute, ville centre de la MRC. Certaines de ses activités vous sont offertes gratuitement et d'autres sans que vous ayez à payer des frais de non-résident.

La majorité des maires qui forment le conseil de la MRC d'Argenteuil à laquelle j'adhère, privilégie d'investir au niveau de notre MRC. Argenteuil est une MRC qui doit prendre les moyens pour répondre du mieux possible à sa situation difficile en termes de scolarisation, santé, emploi et population vieillissante. Elle est une des MRC défavorisées aux niveaux socio-économique, sociosanitaire et sociodémographique.

Je crois que, comme citoyennes et citoyens de la MRC d'Argenteuil, nous nous devons d'investir chez nous et d'être solidaires de la démarche qui vise à se donner les moyens d'améliorer nos conditions de vie dans Argenteuil. Malheureusement, pour le moment la Municipalité n'a pas la capacité financière de soutenir, en plus des activités offertes dans notre MRC, celles offertes dans les MRC voisines, sans qu'il n'y ait de répercussions sur nos services ou la taxation. Le conseil se doit, à chaque année, lors de l'élaboration du budget municipal, de faire des choix difficiles qui se veulent équitables pour tous.

Vous remerciant de votre compréhension,

*Michel Boyer*, maire

## Comité familles/aînés.

Le Comité familles/aînés s'est rencontré au mois de janvier dernier, pour discuter de la mise en œuvre du plan d'action stratégique de la politique des familles et des aînés.

Lors de cette première rencontre de suivi, Mme Renée-Claude Bergeron de « Québec en forme » a présenté un chèque de 2000\$ à la municipalité de Mille-Isles pour aider à la réalisation du plan d'action. La prochaine rencontre aura lieu en mai. Les actions prioritaires seront mises à jour et publiées dans le prochain Info Mille-Isles ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Les membres du comité familles/aînés



*Charles Lapointe, comité familles/aînés, Darina Bélanger, comité familles/aînés, Michel Boyer, Maire, Renée-Claude Bergeron, Québec en forme, Brenda Dawson, conseillère comité familles/aînés, Danielle Leblanc, comité familles/aînés et Louis-Martin Scraire comité familles/aînés.*





# URBANISME et ENVIRONNEMENT

Édition mai 2017

- **Le service de l'urbanisme et de l'environnement vous invite à consulter sa nouvelle section Urbanisme et environnement sur le site Internet ! Les règlements y sont présents (au complet et en résumé), afin de répondre à vos questions les plus fréquentes.**
- Avez-vous retiré votre abri d'auto temporaire ? Vous aviez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour le retirer (toile et structure) et pour bien le ranger jusqu'à l'automne !
- **Qui dit beau temps dit également changement ou rénovation.** Consultez la section du site Internet de la Municipalité pour connaître la réglementation applicable ou communiquez directement avec **l'inspecteur en bâtiment, David Roy au (450) 438-2958 poste 2607**, afin qu'il puisse orienter vos projets de rénovation ou de construction.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de disposer de vos déchets de rénovation de façon responsable. Consultez le tableau des matières acceptées et refusées à l'Écocentre « Les bons voisins ». Par exemple, le bois, le gypse et le bardeau d'asphalte sont des matières acceptées à l'Écocentre, en petite quantité.

Sinon, prévoyez l'utilisation d'un conteneur pour le temps des travaux. Ces matériaux pourront être recyclés. Voici une solution simple pour aider l'environnement, réduire l'enfouissement de déchets et bénéfique pour vos taxes.

## Échanges de plantes

Lors de la **Fête de Mille-Isles le 19 août prochain**, il y aura une **nouveauté** au kiosque de l'environnement. Effectivement, au fil des années, plusieurs citoyens nous ont mentionnés qu'ils avaient tellement de vivaces déjà sur leur propriété, qu'ils pourraient en donner. Cela nous a donné l'idée de mettre en place un programme d'échange de plantes entre citoyens de la municipalité.

Le concept est simple : vous n'avez qu'à communiquer avec la directrice du service de l'urbanisme et environnement, **Andrée-Ann LaRocque, 450-438-2958 poste 2602** ou par courriel au [alarocque@mille-isles.ca](mailto:alarocque@mille-isles.ca) pour mentionner le type et le nombre de plantes que vous aimeriez offrir ainsi que les plantes que vous aimeriez recevoir en échange. L'importance de communiquer avec **madame LaRocque** est pour s'assurer que nous n'aurons pas 50 plants de la même nature. Nous espérons qu'il y aura de la variété et que nous pourrions combler vos désirs horticoles.

N'oubliez pas de donner votre nom, numéro de téléphone et adresse courriel, car nous communiquerons ensuite avec vous pour confirmer les plantes que vous apporterez à la fête de Mille-Isles et ce que vous pourrez recevoir.



Images à titre d'exemples

**ÉCOCENTRE**  
LES BONNS VOISINS



## Événement Porte-ouverte de votre Écocentre !

**Le 10 juin prochain de 9h00 à 12h00 c'est l'événement porte-ouverte de votre Écocentre « Les bons voisins ».** Vous aurez l'occasion de visiter les installations aménagés par Gore, Wentworth et Mille-Isles pour maximiser le recyclage et la valorisation d'items. Lors de cette occasion, les mille-islois et mille-isloises recevront un composteur domestique gratuitement!  
**\*preuve de résidence requise, quantité limitée (150), premier arrivé, premier servi.**

Vous pourrez également profiter d'une formation afin de savoir comment composter efficacement à la maison. Rendez-vous en grands nombres pour profiter de cette journée. L'Écocentre est situé au 40, chemin Sideline à Gore.





# ENVIRONNEMENT

Édition mai 2017

## #Les gaffes du bac

Cette année encore, les trieurs du **Centre de Tri Tricentris** poursuivent leur programme de sensibilisation pour les citoyens appelé #lesgaffesdubac. Sur leur page Facebook et Twitter ils s’amusent à démontrer des items loufoques retrouvés dans les bacs de recyclage, mais qui ne devraient pas y être; ce sont les meilleures gaffes du bac #lesgaffesdubac. C’est avec humour que Tricentris nous rappellent que placer des objets dans les bacs bleus qui n'appartiennent pas au recyclage peut être dangereux pour les travailleurs et peut nuire au recyclage ! Consultez notre site Internet ou contactez-nous si vous avez des doutes sur ce que vous devriez jeter dans votre bac bleu et ainsi évitez de faire des gaffes du bac !

## Saviez-vous que ?

Ce ne sont pas tous les types de verre qui sont recyclables. **Par exemple, les coupes à vin, les miroirs, les plats en pyrex et les ampoules doivent aller dans le bac de vidange.** Pour les autres contenants en verre (*pots de confiture, bouteilles de vin, etc*), ils sont réduits en poudre de verre et recyclés à des fins de paillis, abrasif et ajout cimentaire.

### Question quiz

#### Question :

**Vrai ou faux, l’humidité est un élément essentiel au processus de compostage.**

Explications : L’humidité est un facteur essentiel dans le processus de décomposition de la matière organique. Pour vérifier si le taux d’humidité est adéquat, il suffit de prendre une poignée de compost dans la main (en enflant un sac de plastique en guise de gant) et serrer. Un compost qui contient le bon taux d’humidité forme une boule lorsqu’il est pressé. Si la boule s’effrite, le compost est trop sec. Si l’eau perle à la surface de la poignée de compost, il est trop mouillé.

**Réponse : Vrai !**



## Courez la chance de gagner une visite au centre de tri Tricentris !

**Vous souhaitez faire une visite du centre de tri Tricentris de Lachute? C’est maintenant votre chance !** La municipalité offrira à 5 gagnants une visite du centre. La visite de l’installation est conçue pour aider les visiteurs à comprendre parfaitement le travail effectué au centre de tri et l’importance des bonnes pratiques de recyclage. **Cela vous intéresse ? Communiquez avec Andrée-Ann LaRocque, directrice de l’urbanisme et environnement directement à l’hôtel-de-ville ou par courriel au [alarocque@mille-isles.ca](mailto:alarocque@mille-isles.ca)** pour participer au concours, en indiquant votre nom, adresse et numéro de téléphone.



**La date limite pour participer est le 31 mai 2017.**

**Les gagnants seront contactés directement afin de planifier cette visite unique.**





# INFORMATION

Édition mai 2017

## Faites place aux enfants 0-5 ans !

C'est avec fierté que la Municipalité a **accueilli les enfants âgés de 0 à 5 ans qui ont participé à la première activité conçue spécialement pour eux le dimanche 12 février dernier. En effet, ces ateliers d'éveils pour les petits ont été développés dans le cadre du programme « Famille en action ». Les six familles présentes, dont 11 enfants, ont profité d'ateliers variés, animés par madame Carolyne Turcotte.**

Destinés aux enfants d'âge préscolaire, les ateliers proposés sont **composés d'activités d'éveils, de stimulation et d'apprentissage par le jeu.** Les ateliers durent une heure et demie et sont offerts gratuitement aux familles de Mille-Isles et de Gore.

Les ateliers se déroulent une fois par mois le dimanche et leur emplacement alterne entre la Municipalité de Mille-Isles et le canton de Gore. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent et aucune réservation n'est requise. N'hésitez pas à vous y présenter, il s'agit d'une excellente occasion pour vos enfants et vous de rencontrer des gens de votre communauté. Il est particulièrement gratifiant de voir les sourires des enfants alors qu'ils se font de nouveaux amis et font des découvertes.

Activités pour la Municipalité de Mille-Isles et le Canton de Gore	7 mai	Ani-Mots	Gore
	4 juin	Éveil à la nature	Mille-Isles
	17 septembre	Chasse au trésor	Gore
	8 octobre	Fêtons l'Halloween	Mille-Isles
	12 novembre	Ani-Mots	Gore

Municipalité de Mille-Isles : Salle Strong au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles

Canton de Gore : 2, chemin Cambria, Canton de Gore

## Journées de la persévérance scolaire : le « Superhéros » de Mille-Isles

Dans le cadre de la dixième année de la campagne « Les Journées de la persévérance scolaire », c'est avec honneur que les élus municipaux ont nommé **monsieur Serge Robert** comme « **Superhéros de Mille-Isles** » lors de la séance du conseil tenue le 1<sup>er</sup> février. Au moment venu de choisir un délégué de la Municipalité comme notre superhéros dans le cadre de cette campagne, **M. Boyer, le Maire de Mille-Isles**, a déclaré que le choix était évident. Bien que la Municipalité n'ait pas d'école sur son territoire, il était important de désigner un superhéros et de promouvoir la persévérance scolaire auprès des étudiants de Mille-Isles.



**M. Robert** a accompagné **M. Boyer** au lancement officiel des « Journées de la persévérance scolaire » à la bibliothèque Paul-Mercier à Blainville le lundi 13 février. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que les présidents des conseils scolaires, les directeurs d'école, les gens d'affaires et autres supporteurs ont participé à l'événement afin de saluer l'engagement de l'organisme des Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL).

### Un modèle pour tous

Tous vont reconnaître que **monsieur Robert** est un véritable modèle de persévérance et une inspiration pour les jeunes. Son désir constant d'apprendre et son implication sociale font de lui un homme accompli.

En 1967, après avoir complété un baccalauréat ès arts et être diplômé de l'école Normale Jacques-Cartier de Montréal, il a enseigné et assumé des fonctions de direction pendant 34 ans au niveau primaire à la commission scolaire de Laval. Simultanément à son travail, il a obtenu sa maîtrise en administration scolaire tout en fondant sa famille. Retraité du réseau scolaire depuis 2001, **il n'a jamais cessé de s'investir pour le bien commun.** Il s'est impliqué bénévolement dans le C.A du comité d'aide aux victimes d'actes criminels, puis il a passé cinq ans dans le comité du Centre jeunesse des Laurentides et il a siégé sur le conseil d'administration de l'association du lac Paul. Il est également membre du C.A de la coopérative de Solidarité Santé Bellefeuille. Il a été conseiller municipal pour une période de trois ans, et à ce jour, il continue de s'impliquer bénévolement dans des projets municipaux.

**Son parcours professionnel et personnel est, sans contredit, une marque de persévérance qui lui vaut le titre grandement mérité de « Superhéros de Mille-Isles ».**





# INFORMATION

Édition mai 2017

## CUISINONS ENSEMBLE !

Les ateliers de cuisine santé se poursuivent à Mille-Isles. La Municipalité vous propose de venir cuisiner des recettes gourmandes, saines et saisonnières avec des produits frais plutôt que transformés.

En plus du plaisir de cuisiner ensemble, vous repartez avec votre portion de recette à déguster à la maison et une famille de Mille-Isles a la chance de gagner une portion des bons plats que vous aurez concoctés.



Cette activité culinaire a lieu une fois par mois au coût de 7 \$ par personne. Si vous êtes intéressés par cette expérience, inscrivez-vous rapidement puisque les places sont limitées. **Contactez Nathalie Bouchard au [nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca) ou 450-438-2958 poste 2610.**



Horaire et lieu : 1262 chemin de Mille-Isles, de 18 h à 21 h

- Lundi 29 mai
- Lundi 26 juin
- Lundi 31 juillet
- Lundi 28 août
- Lundi 25 septembre
- Lundi 30 octobre
- Lundi 27 novembre
- Lundi 18 décembre



\*Pendant les rénovations de l'Hôtel de Ville, le nouvel emplacement vous sera communiqué.

## NOUVEAU @ MILLE-ISLES

### La municipalité de Mille-Isles est heureuse d'annoncer le lancement de son nouveau site Internet !

Une multitude d'informations pratiques et les dernières nouvelles de la municipalité sont maintenant facilement accessibles à tous les résidents et visiteurs.

Développé pour simplifier la navigation, ce site vous permet de trouver rapidement et facilement des informations en français ou en anglais. L'information a été réorganisée pour rendre la navigation plus efficace et plus intuitive.

Conçu par King Communications, ce site s'adapte afin d'être navigué depuis un ordinateur, un téléphone intelligent ou une tablette.

[mille-isles.ca](http://mille-isles.ca)



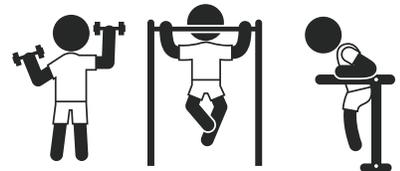
**Visitez-le souvent et n'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires.**

**Stéphanie Robitaille**  
[srobitaille@mille-isles.ca](mailto:srobitaille@mille-isles.ca)



## MUSCUCARDIO PLEIN AIR

Ces cours très populaires commencent le **mardi 30 mai 2017** et seront offerts tous les mardis et jeudis de 18h00 à 19h00 au parc Hammond-Rodgers.



Les séances sont variées pour assurer votre motivation et optimiser l'efficacité de vos séances d'entraînement. Les cours sont offerts gratuitement à tous les résidents de Mille-Isles ! Le programme est structuré comme suit : une période d'échauffement, suivi d'efforts musculaires et cardiovasculaires et se termine par une période de relaxation qui permet d'apprécier pleinement la nature. Il est temps de sortir pour se mettre en forme !

# INFORMATION

URGENCE : 911

## Vos élus municipaux



**Michel Boyer, maire**  
[mboyer@mille-isles.ca](mailto:mboyer@mille-isles.ca)  
Poste 2621



**André Durocher, siège no 1**  
Voirie et infrastructures  
[adurocher@mille-isles.ca](mailto:adurocher@mille-isles.ca)  
Poste 2625



**Howard Sauvé, siège no 2**  
Urbanisme et Environnement, Tricentris  
Comité consultatif d'urbanisme  
[hsauve@mille-isles.ca](mailto:hsauve@mille-isles.ca)  
Poste 2626



**Fred Beaudoin, siège no 3**  
Maire suppléant  
Sécurité civile et publique  
[fbeaudoin@mille-isles.ca](mailto:fbeaudoin@mille-isles.ca)  
Poste 2623



**Dawn Charles, siège no 4**  
Communications avec les citoyens  
[dcharles@mille-isles.ca](mailto:dcharles@mille-isles.ca)  
Poste 2627



**David Hudson, siège no 5**  
Bâtiments municipaux  
[dhudson@mille-isles.ca](mailto:dhudson@mille-isles.ca)  
Poste 2624



**Brenda Dawson, siège no 6**  
Loisirs et culture  
[bdawson@mille-isles.ca](mailto:bdawson@mille-isles.ca)  
Poste 2622

## Services municipaux 450 438-2958

## SOS TRAVAUX PUBLIC 1 855 599 2486

- **Sarah Channell**  
Directrice générale  
Poste 2620  
[schannell@mille-isles.ca](mailto:schannell@mille-isles.ca)
- **Andrée-Ann LaRocque**  
Directrice du Service d'urbanisme  
et environnement  
Poste 2602  
[alarocque@mille-isles.ca](mailto:alarocque@mille-isles.ca)
- **Marc Auclair**  
Contremaître voirie  
municipale et travaux publics  
[mauclair@mille-isles.ca](mailto:mauclair@mille-isles.ca)
- **Alain Charbonneau**  
Directeur Service incendie  
[acharbonneau@mille-isles.ca](mailto:acharbonneau@mille-isles.ca)
- **Marie Poupier**  
Directrice générale adjointe  
Poste 2611  
[mpoupier@mille-isles.ca](mailto:mpoupier@mille-isles.ca)
- **David Roy**  
Inspecteur en urbanisme  
et en environnement  
Poste 2607  
[droy@mille-isles.ca](mailto:droy@mille-isles.ca)
- **Stéphanie Robitaille**  
Greffière et secrétaire-trésorière  
temporaire  
Poste 2610  
[srobitaille@mille-isles.ca](mailto:srobitaille@mille-isles.ca)
- **Nathalie Bouchard**  
Responsable de l'environnement  
et des loisirs municipaux  
Poste 2608  
[nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca)
- **Sonia Legault**  
Commis à la comptabilité  
Poste 2601  
[cptabilite@mille-isles.ca](mailto:cptabilite@mille-isles.ca)
- **Chrystine Slight**  
Technicienne administrative  
Poste 2600  
[cslight@mille-isles.ca](mailto:cslight@mille-isles.ca)



## PATROUILLE CANINE A. ROY

1-800-950-4280

[patrouillecanine@hotmail.com](mailto:patrouillecanine@hotmail.com)

## Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de Grâce
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

## Calendrier des séances ordinaires du conseil 2017

- 11 janvier
- 1<sup>er</sup> février
- 1<sup>er</sup> mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 15 novembre
- 6 décembre